



L'AACC ACCUEILLE LIMITE

Paris, le 22 septembre 2020 – L'Association des Agences-Conseils en Communication (AACC) est heureuse d'accueillir **LIMITE** parmi ses agences membres de la délégation corporate et de la commission RSE.

LIMITE est une agence à mission et à comité d'éthique spécialiste des sujets d'intérêt général, des logiques d'engagement et du mécénat. Ses clients sont des associations, fondations, entreprises engagées et institutions publiques. L'agence les accompagne dans la définition de leur stratégie, globale ou de communication responsable, de leur plan d'action, puis dans le pilotage de leur mise en œuvre.

Co-fondée en 2008 par Laurent Terrisse qui en est le président et par Frédéric Bardeau (parti en 2013 créer Simplon.co), l'agence est dirigée avec Xavier Gay (associé - directeur général) et Miguel de Oliveira (associé - directeur des campagnes). LIMITE a rejoint en 2020 le pôle conseil du Groupe Domplus.

L'agence compte parmi ses principaux clients : **FONDATION SNCF, AGENCE DE LA BIOMÉDECINE, INSTITUT PASTEUR, FONDATION DU SOUFFLE, ADMR**, etc.

Cette adhésion a été validée par le Conseil d'Administration de l'AACC.

LIMITE – 224 rue Saint-Denis – 75002 Paris

www.agence-limite.fr

A propos de l'AACC : L'Association des Agences-Conseils en Communication, est un syndicat professionnel créé en 1972, il regroupe plus de 200 entreprises qui emploient aujourd'hui près de 12 000 salariés. Fédération de métiers, l'AACC est organisée en 7 délégations qui couvrent l'ensemble des disciplines de la profession : Corporate, Customer Marketing, Digital, Production, Publicité, Santé et Outre-Mer. Elle dispose de commissions transversales qui accompagnent les agences membres sur des sujets fondamentaux : développement, droit social, finance, juridique, RSE et talents. L'adhésion à l'AACC astreint, entre autres obligations, au respect de règles professionnelles strictes qui font la valeur du label AACC. www.aacc.fr

Contacts Presse :

Charles-F Tauzi - ctauzi@aacc.fr - 01 47 42 27 06